

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

ALBARAKA BANK TUNISIA

Siège social : 88, Avenue Hédi Chaker- 1002 Tunis

AL BARAKA BANK TUNISIA publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes, M. Salah DHIBI et M.Fehmi LAOURINE.

Bilan

Arrêté au 31 Décembre 2014

(Unité : en milliers de Dinars)

<i>(Montant en KTND)</i>	<i>Note</i>	31 décembre 2014 en TND	31 décembre 2013 en TND	31 décembre 2013 en USD
ACTIFS				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	14 021	113 202	68 971
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	352 013	276 442	168 429
Créances sur la clientèle	3	625 341	450 438	274 440
Portefeuille-titres commercial	4	339 880	355 673	216 702
Portefeuille d'investissement	5	26 946	24 831	15 129
Valeurs immobilisées	6	25 070	17 690	10 778
Autres actifs	7	8 564	9 026	5 499
TOTAL ACTIFS		1 391 835	1 247 302	759 948
PASSIFS				
Banque centrale et CCP		1 251	29	17
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	160 230	166 741	101 591
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	916 525	789 883	481 254
Emprunts et ressources spéciales	10	139 803	123 270	75 105
Dépôt ABG		139 765	123 232	75 082
Autres Ressources		38	38	23
Autres passifs	11	11 904	9 898	6 032
TOTAL PASSIFS		1 229 713	1 089 821	663 999
CAPITAUX PROPRES				
Capital		120 000	82 065	50 000
Réserves		29 765	63 626	38 766
Résultats Reportés		2 218	1 017	620
Résultat de la période		10 139	10 773	6 563
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	162 122	157 481	95 949
TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES		1 391 835	1 247 302	759 948

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

État des engagements hors bilan
Arrêté au 31 Décembre 2014
 (Unité : en milliers Dinars)

	Note	31 décembre 2014 en TND	31 décembre 2013 en TND	31 décembre 2013 en USD
<i><u>Passifs éventuels</u></i>				
Cautions, avals et autres garanties donnés		37 616	68 569	41 777
Crédits documentaires		32 402	7 387	4 501
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		70 018	75 956	46 278
<i><u>Engagements donnés</u></i>				
Engagements de financement en faveur de la clientèle	13	59 720	115 871	70 597
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		59 720	115 871	70 597
<i><u>Engagements reçus</u></i>				
Garanties reçues	14	525 095	528 635	322 083
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		525 095	528 635	322 083

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

État de résultat
Exercice clos au 31 Décembre 2014
(Unité : en milliers de Dinars)

	Note	Au 31 décembre 2014 en TND	Au 31 décembre 2013 en TND	Au 31 décembre 2013 en USD
<i>Produits d'exploitation bancaire</i>				
Profits et revenus assimilés	15	47 180	36 376	22 163
Commissions (en produits)	16	7 387	6 905	4 207
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	17	8 516	5 465	3 329
Revenus du portefeuille d'investissement	18	1 058	882	538
Total produits d'exploitation bancaire		64 141	49 628	30 237
<i>Charges d'exploitation bancaire</i>				
Profits encourus et charges assimilées	19	(23 234)	(16 007)	(9 752)
Commissions encourues		(1 738)	(1 488)	(907)
Total charges d'exploitation bancaire		(24 972)	(17 495)	(10 659)
Produit Net Bancaire		39 169	32 133	19 578
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	20	(1 243)	(2 827)	(1 723)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	21	(243)	563	342
Autres produits d'exploitation		20	65	40
Frais de personnel		(16 118)	(12 113)	(7 380)
Charges générales d'exploitation	22	(6 083)	(3 850)	(2 345)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(2 271)	(1 473)	(898)
Résultat d'exploitation		13 231	12 498	7 614
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	23	(46)	9	6
Résultat des activités ordinaires		13 185	12 507	7 620
Impôt sur les bénéfices		(3 046)	(1 734)	(1 057)
Résultat net de l'exercice		10 139	10 773	6 563

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

État des flux de trésorerie
Exercice clos au 31 Décembre 2014
 (Unité : en milliers de Dinars)

Libellés	Note	Au 31 décembre 2014 en TND	Au 31 décembre 2013 en TND	Au 31 décembre 2013 en USD
<i>Activités d'exploitation</i>				
Résultat net		10 139	10 772	6 563
Ajustement pour :				
Amortissements & résorption		2 619	1 474	898
Provisions		1 485	2 237	1 363
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		81	100	61
Variation:				
Créances clients et établissements financiers		(237 063)	41 019	24 992
Dépôts clients et établissement financiers		138 131	116 294	70 855
Portefeuille titres Commercial		15 815	(176 628)	(107 615)
Autres actifs		810	(3 995)	(2 434)
Autres passifs		1 749	1 914	1 166
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		(66 234)	(6 813)	(4 151)
<i>Activités d'investissement</i>				
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(2 379)	(7 565)	(4 609)
Acquisitions / cessions des immobilisations		(9 561)	(8 338)	(5 080)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(11 940)	(15 903)	(9 689)
<i>Activités de financement</i>				
Dette subordonnée			123 098	75 000
Dividendes versés		(4 924)	(4 924)	(3 000)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		(4 924)	118 174	72 000
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(83 098)	(95 458)	58 160
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		(4 471)	(99 929)	(60 884)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice	24	(87 569)	(4 471)	(2 724)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Notes aux états financiers
Arrêtés au 31 Décembre 2014

1. Référentiel d'élaboration et de présentation des états Financiers

Les états financiers de « Al Baraka BankTunisia » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96 – 112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires à l'exception de l'état de flux de trésorerie qui est présenté selon la méthode indirecte (la norme comptable NC 21 recommande l'utilisation de la méthode directe).

2. Exercice comptable

L'exercice comptable commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

3. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers de « Al Baraka Bank Tunisia » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

Comptabilisation des engagements

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan, au fur et à mesure des débloques, pour leur valeur nominale.

Comptabilisation des revenus

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2014 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les commissions d'étude, de gestion et de mise en place de financement sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les commissions rémunérant les engagements hors bilan de la banque (commissions d'engagement, commissions de CREDOC, commissions de garantie, etc.) sont prises en compte en résultat à mesure qu'elles sont perçues.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs aux engagements classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les profits courus et non échus relatifs aux engagements classés parmi les "actifs courants" (classe A) parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2.Provision sur les engagements

Provisions spécifiques sur engagements

Les provisions spécifiques sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque et les taux minimum de provisionnement de la manière suivante :

A	Actifs courants	0%
B1	Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2	Actifs incertains	20%
B3	Actifs préoccupants	50%
B4	Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des profits agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'État et des garanties des banques et assurances.

Ces dispositions sont combinées avec celles de la note émise par la BCT en janvier 2007 et qui invite les banques à atteindre un taux de couverture des créances douteuses de 70% à partir de 2009.

Ainsi, le stock de provisions sera égal à ce qui est requis par la circulaire n°91-24 avec un minimum permettant d'atteindre un taux de couverture des créances douteuses de 70%.

Provisions collectives sur engagements

La circulaire de la BCT n° 2012-09 modifiant la circulaire de la BCT n° 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements a exigé la constitution, par prélèvement sur le résultat de l'exercice, des provisions collectives pour couvrir les risques sur engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91-24.

Les modalités de calcul sont prévues par la méthodologie référentielle annexée au circulaire n° 2012-20 du 06 décembre 2012.

Provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans dans la classe 4

La circulaire de la BCT n° 2013-21 modifiant la circulaire de la BCT n° 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements a exigé la constitution, par prélèvement sur le résultat de l'exercice et les capitaux propres, des provisions additionnelles pour couvrir les risques sur les engagements ayant une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans dans la classe 4.

Les modalités de calcul et d'affectation de la provision (entre le résultat et les capitaux propres) sont prévues par ladite circulaire.

3.3. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les comptes de bilan et hors bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Ce cours correspond au cours de change moyen interbancaire opération en compte. La banque a utilisé le cours moyen de change actualisé par séquence tel qu'a été affiché par la Banque Centrale de la Tunisie au 31/12/2014 à 16h.

3.4. Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

3.5.Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont constatés au résultat de l'exercice une fois l'approbation de leurs distributions est officialisée.

Les profits sur les titres de placements sont constatés en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2014 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

3.6.Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Logiciels informatiques	6,66 % et 33 %
Agencement, Aménagement et Installations	10 %
Constructions	5 %

Les immobilisations hors exploitation destinées à la vente ne font pas l'objet d'un amortissement et sont évaluées au plus faible entre le coût d'acquisition et la juste valeur.

4. Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en KTND : milliers de Dinars Tunisiens)

Note 1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2014 un total de 14 021 KTND détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Caisse	3 377	1 833	1 117
Caisse DAB	825	620	378
BCT	8 812	110 655	67 419
Inter Bank Services (IBS)	1 007	94	57
Total	14 021	113 202	68 971

Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 décembre 2014, le total de cette rubrique a atteint 352 013 KTND, et se répartit entre les postes suivants :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Créances sur les établissements bancaires	36 906	24 652	15 020
Créances sur les établissements financiers	315 107	251 790	153 409
Total	352 013	276 442	168 429

Le solde de la rubrique « Créances sur les établissements bancaires » se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Banques locales	8 238	16 294	9 927
Banques Etrangères (*)	28 697	8 364	5 096
Autres	(29)	(6)	(3)
Total	36 906	24 652	15 020

Le solde de la rubrique « Créances sur les établissements financiers » se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Créances ordinaires (certificats de leasing)	307 851	248 215	151 231
Créances rattachées (certificats de leasing)	7 256	3 575	2 178
Total	315 107	251 790	153 409

Note 3 – Créances sur la clientèle

Cette rubrique a atteint au 31 décembre 2014 un solde de 625 341 KTND détaillée comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Murabaha	80 976	98 088	59 762
Créances rattachées sur Murabaha	1 912	2 586	1 575
Murabaha In Commodities	215 000	57 003	34 730
Créances rattachées Murabaha In Commodities	4 317	860	524
Ventes à tempérament	222 259	219 722	133 870
Créances rattachées Ventes à tempérament	4 006	3 697	2 252
Leasing	81 166	51 999	31 682
Créances rattachées Leasing	1 380	3 814	2 323
Kardh Hassan	1 695	765	466
Impayés et frais judiciaires	21 450	19 180	11 686
Créances rééchelonnées	7 594	9 585	5 840
Autres concours	899	708	434
Total créances brutes	642 654	468 007	285 144
Profits réservés	(1 362)	(1 798)	(1 095)
Provisions sur Créances Clients	(15 951)	(15 771)	(9 609)
Total net	625 341	450 438	274 440

Les créances sur la clientèle peuvent s'analyser, par classe de risque, comme suit :

Libellé	A	B1	B2	B3	B4	Total
Créances brutes sur la clientèle (Bilan)	552 670	68 283	1 543	411	19 747	642 654
Total des engagements hors bilan	35 324	144	0	0	118	35 586
Total engagements bruts	587 994	68 427	1 543	411	19 865	678 240
Taux des engagements non performants					3,22%	
Profits réservés		(98)	(18)	(12)	(1 234)	(1 362)
Provisions	(1 222)				(14 729)	(15 951)
Taux de couverture des engagements non performants par des profits réservés et des provisions	73.30 %					

Note 4 – Portefeuille titres- commercial

Le portefeuille titres commercial s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Titres de Placement	339 306	354 580	216 036
Créances rattachées Portefeuille-titre commercial	574	1 114	679
Provisions	0	(21)	(13)
Total net	339 880	355 673	216 702

Le montant des titres de placement se détaille comme suit :

Placement	Valeur brute		Provision		Valeur nette	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
AL BARAKA BARHAIN (Investment Deposit)	208 488	233 065			208 488	233 065
Créances rattachées	463	820			463	820
AL BARAKA TURKYE	101 655	101 726			101 655	101 726
Créances rattachées	52	197			52	197
AL BARAKA BANK LEBANON	4 518	4 522			4 518	4 522
Créances rattachées	6	8			6	8
CENTRAL BANK OF BAHRAIN	4 654	4 103			4 654	4 103
Créances rattachées	32	28			32	28
ABU DHABI ISLAMICBANK	1 862	1 641			1 862	1 641
Créances rattachées	6	5			6	5
A.L.I.F	3 625	481			3 625	481
Créances rattachées	1				1	
MINISTRY OF ECO&DEV GOV		4 609				4 609
Créances rattachées		49				49
SOCIETE SAMIR		3 475				3 475
Créances rattachées		7				7
RANIA BOUCHIBA	132	132			132	132
MODERN LEASING		80		-21		59
I.C.F	77	64			77	64
STE TRADING MEDICAL TUNISIE TM	181	181			181	181
STE S.P.G.	560	501			560	501
KUVEYT TURK PARTICIPATION BANK	13 554				13 554	
Créances rattachées	14				14	
Total	339 880	355 694	0	-21	339 880	355 673

Note 5 – Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Titres d'Investissement	28 764	26 385	16 075
Provisions	(1 818)	(1 554)	(946)
<i>Total net</i>	<i>26 946</i>	<i>24 831</i>	<i>15 129</i>

Les titres de participation se détaillent comme suit

Participation	Valeur brute 2014	Valeur brute 2013	Provision 2014	Provision 2013	Valeur nette 2014	Valeur nette 2013
BEST LEASE	8 044	8 044			8 044	8 044
S.P.L.T	2 104	2 104			2 104	2 104
Medi-loisir	1 679	1 679	-863	-1 059	816	620
ITFC	870	870			870	870
AL KIMIA	711	735			711	735
Parc d'activité. Economique de Bizerte	675	675			675	675
I.M. BANK	313	313	-237	-180	76	133
FIT	199	199	-21	-38	178	161
BACOFIL	140	140	-140	-140	0	0
MODERN LEASE	1 689	1 605	-429		1 260	1 605
STE MONETIQUE TUNISIE	64	64			64	64
SOTUSCI	56	56	-56	-56	0	0
POLYVER	39	39	-39	-39	0	0
SIBTEL	90	90	-11	-12	79	78
A.T.I.D	89	69	-22	-30	67	39
SOCIETE PROCHIMICA	2 182	2 182			2 182	2 182
ATID PRIVATE EQUITY (SICAF)	2 059	2 059			2 059	2 059
STE TUN D ASSURANCE TAKAFEL	1 911	1 911			1 911	1 911
TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	5 533	3 135			5 533	3 135
BEST LEASE/ FOND DE LIQUIDITE	267	366			267	366
FCP ALBARAKA	50	50			50	50
Total	28 764	26 385	-1 818	-1 554	26 946	24 831

Dans la mesure où « Al Baraka Bank Tunisia » n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer des états financiers consolidés, le tableau suivant présente, conformément au paragraphe n°24

de la norme comptable n°36, l'information sur l'effet qu'aurait l'application de la méthode de la mise en équivalence sur la valeur de ces participations et sur les résultats, comme si « Al Baraka Bank Tunisia » avait à émettre des états financiers consolidés.

L'information suivante a été établie sur la base des états financiers audités au 30/06/2014 de la société « Best Lease » :

Participation	BEST LEASE TND
Coût historique des titres	8 044
% de participation	23,60%
Capitaux propres avant résultat	40 248
Résultat 30-06-2014	2 103
Valeur des titres selon la méthode de la mise en équivalence	9 499
Écart par rapport à la valeur comptable	1 456
Impact de la mise en équivalence sur le résultat de l'exercice 2014	496

Note 6 – Valeurs immobilisées

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2014 un montant de 25 070 KTND dont le détail se présente comme suit :

Les immobilisations corporelles nettes s'analysent comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Immobilisations incorporelles brutes	6 120	5 267	3 209
Amortissement immobilisation incorporelles	(3 651)	(3 321)	(2 024)
Immobilisations incorporelles nettes	2 469	1 946	1 185
Immobilisations corporelles brutes	39 435	30 725	18 720
Amort Immobilisations corporelles	(16 834)	(14 981)	(9 127)
Immobilisations corporelles nettes (1)	22 601	15 744	9 593
Valeurs nettes en fin d'exercice	25 070	17 690	10 778

Les immobilisations corporelles nettes s'analysent comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Terrain	2 513	2 298	1 400
Constructions	9 196	8 483	5 169
Immobilisations hors exploitation	714	1 381	842
Agencements, aménagements et installations	5 812	1 927	1 174
Matériel SWIFT	5	7	4
Matériel de transport	292	260	159
Matériel informatique	1 789	979	596

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Matériel et mobilier de bureau	1 281	276	168
Serveur monétique	68	133	81
Matériel monétique	227		
Immobilisation en cours	704		
Total net	22 601	15 744	9 593

Note 7 – Autres actifs

Le poste « Autres Actifs » totalise au 31 décembre 2014 un solde de 8 564 KTND et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Comptes d'attente et de régularisation	569	396	241
Charges constatées d'avance	405	111	68
Frais préliminaires	695	1 041	634
Créances fiscales & sociales	1 547	735	448
Avances sur fournisseurs	1 335	1 852	1 129
Financements au personnel	3 869	3 614	2 202
Autres actif	144	1 277	777
Total	8 564	9 026	5 499

Note 8 - Dépôts et Avoirs des Établissements Bancaires & Financiers

Les Dépôts et avoirs des Établissements Bancaires & Financiers s'élevaient au 31 décembre 2014 à 160 230 KTND et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	127 698	143 233	87 268
Dépôts et avoirs des établissements financiers	32 532	23 508	14 323
Total	160 230	166 741	101 591

Le solde de la rubrique « Dépôts et avoirs des établissements bancaires » se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Dépôts affectés des banques	125 127	139 737	85 138
Autres dépôts	2 571	3 496	2 130
Total	127 698	143 233	87 268

Note 9 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élevaient au 31 décembre 2014 à 916 525 KTND et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Comptes de dépôts	320 561	258 746	157 646
Autres comptes et avoirs de la clientèle	595 964	531 137	323 608
Total	916 525	789 883	481 254

Le solde de la rubrique « Comptes de dépôts » se présente comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Comptes à vue	298 124	238 451	145 281
Comptes d'épargne	22 437	20 295	12 365
Total	320 561	258 746	157 646

Le solde de la rubrique « Autres comptes et avoirs de la clientèle » se présente comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Comptes à terme non affectés (i)	375 758	348 609	212 398
Dettes rattachés aux dépôts participatifs non affectés	10 960	8 557	5 214
Dépôts Participatif affecté (ii)	187 974	158 575	96 616
Dettes rattachés aux Dépôts Participatif affecté	5 907	2 653	1 616
Comptes indisponibles	3 714	3 838	2 338
Autres sommes dues (iii)	11 651	8 905	5 426
Total	595 964	531 137	323 608

Les dépôts participatifs non affectés sont employés pour les financements accordés à la clientèle. Les profits générés par ces financements sont répartis entre « Al Baraka Bank Tunisia » et les déposants en tenant compte de la stabilité des fonds déposés par ces derniers selon une clé de répartition contractuelle.

(i) Le solde de ce compte est ventilé par échéance comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
De 3 à 6 mois	25 306	24 226	14 760
De 6 à 9 mois	1 774	1 904	1 160
Plus de 9 mois	348 678	322 479	196 478
Total	375 758	348 609	212 398

(ii) Les dépôts participatifs affectés sont employés dans le financement des projets et l'affectation de ces dépôts doit être matérialisée dans le contrat de dépôt. Le remboursement de ces dépôts en principal et profit demeure tributaire du remboursement des financements auxquels ils sont affectés.

(iii) Ce montant correspond aux sommes bloquées en attente de réalisation d'opérations en cours au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
PRG/ lettres de crédit	410	1 050	640
PRG/ lettres de garantie & avals et cautions	5 616	3 477	2 119
PRG/ chèques impayés et certifiés	2 106	2 040	1 243
Effets financiers en garanties	975	1 475	899
Autres dettes	2 544	863	525
Total	11 651	8 905	5 426

Note 10 – Emprunts et ressources spéciales

Ce poste totalise au 31 décembre 2014 un montant de 139 803 KTND détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Dépôt ABG (*)	139 765	123 232	75 082
Autres Ressources	38	38	23
Total	139 803	123 270	75 105

(*) Une convention de dépôt subordonné d'investissement sous forme de Mudharaba a été contractée entre la banque et le groupe ABG le 19 Octobre 2013, pour un montant total de 75 millions de Dollars. Ce dépôt est assimilé à des fonds propres complémentaires conformément à l'article 5 de la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Note 11 – Autres passifs

Le poste « Autres passifs » totalise 11 904 KTND, au 31 décembre 2014 et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Comptes d'attente et de régularisation passif	1 826	1 792	1 093
Charges à payer	1 534	1 799	1 095
Provisions pour risques et charges	145	462	282
Intérêts à liquider (i)	299	160	98
Fournisseur à payer	321	190	116
Etat et organismes sociaux	4 584	2 546	1 551
Dettes envers le personnel	2 655	2 688	1 638
Autres passifs	538	261	159
Total	11 904	9 898	6 032

(i) Cette rubrique enregistre les intérêts de retards et les autres produits non conformes à la Shari'a Islamique et qui ne peuvent pas être constatés au niveau du résultat de l'exercice.

Note 12 – Capitaux propres

La situation nette se présente comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Capital	120 000	82 065	50 000
Réserves (1)	29 765	63 626	38 766
Résultat reporté	2 218	1 017	620
Résultat de la période	10 139	10 773	6 563
<i>Situation nette</i>	<i>162 122</i>	<i>157 481</i>	<i>95 949</i>

(1) Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Réserves pour risques bancaires généraux	5 688	46 105	28 091
Réserve légale	12 000	8 207	5 000
Fonds social	4 723	3 997	2 435
Réserves de réinvestissement	7 354	5 317	3 240
<i>Total</i>	<i>29 765</i>	<i>63 626</i>	<i>38 766</i>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Capitaux propres	Capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserves pour fonds social	Réserves de réinvestissement	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2013 en KUSD	50 000	5 000	28 091	2 435	3 240	620	6 563	95 949
Cours de change appliqué selon le PV de l'assemblée générale extraordinaire	1,67	1,67	-	1,67	1,67	1,67	-	-
Solde au 01/01/2014 en TND	83 500	8 350	46 944	4 066	5 411	1 035	10 773	160 078
Réaffectation des capitaux propres	36 500		(36 500)					0
Réaffectation des réserves		3 650	(2 158)		-457	-1 035		
Ajustement des réserves générales dû à la variation du cours de change			(2 597)					(2 597)
Résultat de l'exercice 2013						10 773	-10 773	0
Soldes au 01/01/2014 en TND	120 000	12 000	5 689	4 066	4 954	10 773	0	157 481
<i>Affectation du résultat 2013</i>							10 773	
Dividendes distribuées							(4 924)	(4 924)
Dons pour œuvres fonds social							(574)	(574)
Autres réserves					2 400		(2 400)	0
Résultat reporté						2 218	(2 218)	0
Fonds social				657			(657)	0
Total	120 000	12 000	5 689	4 723	7 354	2 218	0	151 983
<i>Résultat de la période</i>							10 139	10 139
Soldes au 31/12/2014	120 000	12 000	5 689	4 723	7 354	2 218	10 139	162 122

Note 13 – Engagements de financement

Les engagements de financement s'analysent, par nature de produit, comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Mourabaha Court terme	39 180	77 629	47 297
Mourabaha Moyen terme	20 540	38 242	23 300
<i>Total</i>	<i>59 720</i>	<i>115 871</i>	<i>70 597</i>

Note 14 – Garanties reçues

Les garanties reçues se détaillent au 31/12/2014 comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Garanties reçues de la clientèle	363 332	359 126	218 806
Cautions reçues de l'Etat	145 105	146 176	89 061
Cautions reçues des banques installées à l'étranger	16 658	23 333	14 216
<i>Total</i>	<i>525 095</i>	<i>528 635</i>	<i>322 083</i>

Note 15 – Profits et revenus assimilés

Les profits et les revenus assimilés s'analysent, par nature de produit, comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Profit Certificats de leasing	19 813	14 882	9 067
Profit Mourabaha in Commodities	8 731	2 744	1 672
Profit Mourabaha	5 625	6 936	4 226
Profit Vente à tempérament	8 619	9 030	5 502
Profit Leasing	4 392	2 781	1 694
Profits / ressources spéciales	0	3	2
<i>Total</i>	<i>47 180</i>	<i>36 376</i>	<i>22 163</i>

Note 16- Commissions (en produits)

Les commissions s'élèvent au titre de l'exercice 2014 à 7 387 KTND et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Commissions d'étude, de gestion et d'engagement	1 100	1 426	869
Commissions sur opérations effets et chèques	589	568	346
Commissions sur opérations de virement	1 686	1 126	686
Commissions sur opérations de caisse	733	405	247
Commissions sur les opérations monétiques	1 482	1 752	1 067
Commission sur tenu de comptes	481	383	234
Commissions sur opérations de commerce extérieur	847	1 063	648
Autres Commissions (en produit)	469	182	110
Total	7 387	6 905	4 207

Note 17 – Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières s'analysent comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Résultat de change (1)	948	1 412	860
Résultat sur titres de placement (2)	7 568	4 053	2 469
Total	8 516	5 465	3 329

(1) Le résultat de change s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Gains de change	955	1 413	861
Pertes de change	(7)	(1)	(1)
Total	948	1 412	860

(2) Le résultat sur titres de placement s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Profits sur investment deposits	7 195	4 026	2 453
Reprises de provisions sur Titres de placement	0	27	16
Profit Moudharaba	373		
Total	7 568	4 053	2 469

Note 18 – Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
BEST Lease	659	692	422
Monétique Tunisie	10	6	4
P.A.E de Bizerte	64	47	29
F.I.T	24	48	29
AL KIMIA	78	84	51
S.P.L.T	200	0	0
TDF2	23	0	0
ICF	0	5	3
Total	1 058	882	538

Note 19 – Profits encourus et charges assimilées

Les profits encourus et charges assimilées se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Profits aux dépôts non affectés et comptes d'épargne (i)	11 770	8 883	5 412
Profits aux dépôts affectés	11 464	7 124	4 340
Total	23 234	16 007	9 752

(i) Les dépôts non affectés et les comptes d'épargne sont rémunérés sur la base des profits résultants des financements et des investissements effectués par la banque, après déduction des profits réservés, des provisions correspondantes et éventuellement, des pertes suite à la radiation des créances.

Les indicateurs des profits servis aux comptes de dépôts non affectés et aux comptes d'épargne, issues de la répartition des profits générés des financements et des investissements effectués par la banque, se présentent comme suit :

		2014	2013
TND	Comptes d'épargne	3,13 %	2,31 %
	Dépôts participatifs non affectés	4,38 %	3,24 %
USD	Comptes d'épargne	0,87 %	1,86 %
	Dépôts participatifs non affectés	1,22 %	2,60 %
EUR	Comptes d'épargne	0,89 %	0,65 %
	Dépôts participatifs non affectés	1,24 %	0,91 %

Note 20– Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Cette rubrique s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	(2 677)	(4 302)	(2 621)
Reprise provision clientèle	626	7 238	4 410
Reprise provision pour risque et charge	361	0	0
Reprise provision collective	447	0	0
Dotations aux provisions pour risque et charge	0	(326)	(199)
Pertes sur opérations avec la clientèle	0	(5 437)	(3 313)
Total	(1 243)	(2 827)	(1 723)

Note 21– Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Dotations aux provisions sur portefeuille titre	(243)	3 597	2 191
Perte sur titres	0	(3 034)	(1 849)
Total	(243)	563	342

Note 22 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation s'analysent, par nature, comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Frais postaux et de télécommunication	992	586	357
Entretiens et réparations	782	852	519
Publicités et relations publiques	660	33	20
Honoraires	471	90	55
Frais de comité et de conseil	434	435	265
Résorption frais préliminaire	347	0	0
Jeton de présence	330	320	195
Frais de bureau et d'administration	307	187	114
Services extérieurs	253	220	134
Frais de mission et de réception	154	191	116
Contribution conjoncturelle exceptionnelle 2014	154	0	0
Prime d'assurance	137	161	98
Impôts et taxes	126	143	87
Loyer ATM	36	10	6
Autres charges	900	622	379
Total	6 083	3 850	2 345

Note 23 – Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Autres pertes ordinaires	(96)	(100)	(60)
Autres gains ordinaires	50	109	66
<i>Total</i>	<i>(46)</i>	<i>9</i>	<i>6</i>

Note 24 – Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice s'analysent comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	14 021	113 202	68 971
Dépôts chez les établissements bancaires	29 753	13 913	8 477
Banque Centrale et CCP (Passif)	(1 251)	(28)	(17)
Dépôts et avoirs des établissements bancaires (1)	(130 092)	(131 558)	(80 155)
<i>Total</i>	<i>(87 569)</i>	<i>(4 471)</i>	<i>(2 724)</i>

Note 25 – Répartition des actifs et passifs selon leur durée résiduelle

La répartition des actifs et passifs de la banque arrêtés au 31 décembre 2014, se détaille comme suit :

Libellé	Durée < 3 mois	3 mois <Durée< 6 mois	6 mois <Durée< 1 an	1 an <Durée< 3 ans	Durée > 3 ans	TOTAL
ACTIFS						
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	14 021	-	-	-	-	14 021
Créances sur les établissements bancaires et financiers	222 030	49 950	62 174	6 580	11 280	352 013
Créances sur la clientèle	209 095	23 940	39 784	147 529	204 993	625 341
Portefeuille titres commercial	127 117	202 742	-	5 367	4 654	339 880
Portefeuille d'investissement	-	-	-	-	26 946	26 946
Valeurs immobilisées	-	-	-	-	25 070	25 070
Autres actifs	8 564	-	-	-	-	8 564
TOTAL ACTIFS	580 827	276 632	101 958	159 476	272 943	1 391 835
PASSIFS						
Banque centrale et CCP	1 251	-	-	-	-	1 251
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	130 092	9 457	403	18 391	1 887	160 230
Dépôts et avoirs de la clientèle	843 578	22 981	16 718	31 718	1 529	916 525
Emprunts et ressources spéciales	38	32 717	-	-	107 048	139 803
Autres passifs	11 904	-	-	-	-	11 904
TOTAL PASSIFS	986 863	65 155	17 121	50 109	110 465	1 229 713
CAPITAUX PROPRES						
Capital	-	-	-	-	120 000	120 000
Réserves	-	-	-	-	29 765	29 765
Résultat reporté	-	-	-	-	2 218	2 218
Résultat de la période	10 139	-	-	-	-	10 139
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 139	0	0	0	151 982	162 122
TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES	997 002	65 155	17 121	50 109	262 447	1 391 835

Note 26- Transactions avec les parties liées

Les parties liées de « Al Baraka Bank Tunisia » se présentent au 31/12/2014 comme suit :

(a) Sociétés appartenant au groupe ABG :

Parties liées	Pays
Albaraka Banking Group (Actionnaire majoritaire)	Bahrain
Albaraka Islamic Bank	Bahrain
Al Baraka Turk Participation Bank	Turquie
Banque Al Baraka Egypte	Egypte
Banque Al Baraka Lebanon	Liban
Banque Al-Baraka Algérie	Algérie
Jordan Islamic Bank	Jordanie

Le tableau suivant fournit le solde des opérations réalisées avec les parties liées appartenant au groupe ABG au cours de l'exercice 2014 :

Libellé	Créances sur les parties liées		Dettes envers les parties liées			Produits réalisés avec les parties liées		Charges envers parties liées
	Eng		Dépôts à vue	Dépôts affectés	Dépôt subordonné	Commissions	Profits	Commissions Profits encourus
	Bilan	Hors bilan						
Albaraka Turk Participation Bank	101 848	16 029					1 730	
Jordan Islamic bank				1 890		1		115
Albaraka Egypt		1		9 320				62
Al Baraka Islamic Bank	208 953			5 987			4 899	364
Banque Al Baraka Lebanon	4 524						53	
AlBaraka Banking Group			339		139 765			3 046
Albaraka Algérie		6 549				284		
Total	315 325	22 579	339	17 197	139 765	285	6 682	3 587

(b) Sociétés appartenant au groupe DALLAH AL BARAKA :

Parties liées	Pays
Arab Leasing International Finance	Grande Bretagne
Alif Trading Company Limited	France
Ste. Dallah Al Baraka Holding	Arabie Saoudite
Algerian Saoudi Leasing (ASL)	Algérie
Al Baraka Immobilière	Tunisie
S.P.L.T	Tunisie
BEST LEASE	Tunisie

Le tableau suivant fournit le solde des opérations réalisées avec les autres parties liées au cours de l'exercice 2014 :

Libellé	Créances sur les parties liées		Dettes envers les parties liées			Produits réalisés avec les parties liées		Charges envers parties liées
	Eng. Bilan	Eng. Hors bilan	Dépôts à vue	Dépôts affectés	Dépôts non affectés	Commissions	Profits (Financement et investissement)	Rémunérations des dépôts non affectés
Société BEST LEASE	72 232	315	1 649			27	3 694	
Arab Leasing International Finance (ALIF)	3 626		103	3 793	3 618	29	200	197
Alif Trading Compagny Limited			255			4		
Dallah Al Baraka			53					
Ste. Dallah Al Baraka Holding			3 882		1 739			
Algerian Saoudi Leasing (ASL)			158	3 793	3 088	1		196
Al Baraka Immobilière	4 755		180		808	1	226	
S.P.L.T	2 104		508		13 929	3		
Total	82 717	315	6 788	7 586	23 182	65	4 120	393



AMC Ernst & Young
Immeuble EY
Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord
1003 Tunis, Tunisie

Tel.: +216 70 749 111
Fax: +216 70 749 045
tunisoffice@ts.ey.com
ey.com.tn



92 Rue 8600 - Chargula I - 2035
Tunis Carthage - Tunisie
Téléphone : + 216 71 206 341 / 216 71 206 350
Fax : + 216 71 206 342
E-mail : salah.dhibi@planet.tn

AL BARAKA BANK TUNISIA

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers- exercice clos le 31-12-2014

Messieurs les actionnaires de AL BARAKA BANK TUNISIA,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 02 mai 2012, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de AL Baraka Bank Tunisia arrêtés au 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I - Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Al Baraka Bank Tunisia, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2014, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 162 122 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 10 139 KDT.

1) Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2) Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3) Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de Al Baraka Bank Tunisia ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

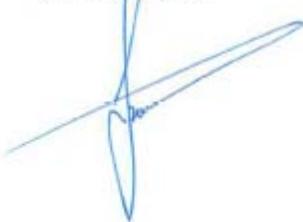
Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, la nécessité de renforcer davantage le système de contrôle interne sur certains domaines détaillés au niveau de notre lettre de recommandations adressée au Comité d'Audit et à la Direction Générale de la banque.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 26 février 2015

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE



Expertise, Finance & Conseil
Salah DHIBI





AMC Ernst & Young
Immeuble EY
Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord
1003 Tunis, Tunisie

Tél.: +216 70 749 111
Fax: +216 70 749 045
tunisoffice@ts.ey.com
ey.com.tn



92 Rue 8600 - Chargaia 1 - 2035
Tunis Carthage - Tunisie
Téléphone : + 216 71 206 341 / 216 71 206 350
Fax : + 216 71 206 342
E-mail : salah.dhibi@planet.tn

ALBARAKA BANK TUNISIA RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Exercice clos le 31 décembre 2014

Messieurs les actionnaires de AL BARAKA BANK TUNISIA,

En application des dispositions l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006, l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Dans le cadre de l'extension de son réseau d'agences, Al Baraka Bank Tunisia a acquis le 02/04/2014 auprès de Best Lease un local sis à El Menzah 1 pour un montant de 450 KDT en TTC .

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni le 14 février 2014.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de l'exécution de conventions conclues au cours des exercices antérieurs.

C. Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se présentent comme suit :

En KDT	DG		Vice DG		DGA		Président du CA		Autres membres du CA et des comités	
	Charges y compris le passif	Passif	Charges y compris le passif	Passif	Charges y compris le passif	Passif	Charges y compris le passif	Passif	Charges y compris le passif	Passif
Avantages à court terme bruts(*)	550	200	367	125	329	125	67		558	
Avantages à long terme	-		-		-		-	-	-	-
Total	550	200	367	125	329	125	67		558	

(*) Compte non tenu des charges patronales de l'exercice 2014 qui s'élèvent à 381 KDT.

Par ailleurs, et en dehors de ce qui est précité, nous n'avons reçu aucun avis de la part du management concernant d'autres opérations régies par les dispositions desdits articles et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Tunis, le 26 février 2016

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

Expertise, Finance & Conseil
Salah DHIBI